



## AVIS AUX ADMINISTRÉS RÉSIDANT EN ZONE FORESTIERE

Eguilles, le 10 novembre 2018

Mes Chers Concitoyens,

Vous avez la chance d'habiter une zone forestière ; vous n'en ignorez pas les risques. Chaque été nous constatons avec indignation que l'imprudence, le non respect de la réglementation, l'insuffisance des débroussailllements autour des habitations, comptent parmi les causes directes de départs et de propagations des incendies.

Face à ce problème récurrent qui peut devenir rapidement catastrophique, nous l'avons vécu tout récemment, les Communes, le Département, La Région, l'Etat, se mobilisent et font à grand frais, des efforts importants pour la prévention des incendies et la préservation des espaces naturels.

Sur le terrain, les professionnels : Pompiers, Forestiers-Sapeurs, Agent de l'ONF, Agent de la DDAF, Gendarmes, Policiers municipaux, travaillent avec compétence à la sécurité de tous. **De leur côté les bénévoles de la Protection Civile et du Comité Communal Feux de Forêts**, donnent de leur temps et participent avec dévouement à la protection de notre environnement.

**Et vous, dernier maillon de la chaîne ; vous qui êtes directement exposés au risque, que faites vous pour assurer votre sécurité ?**

Faites-vous partie de ces quelques insouciantes irréductibles qui, au mépris de la loi et des règles élémentaires de sécurité, continuent à exposer leur famille, leurs biens et leur voisinage au risque feu de forêt ? Le grand incendie du 15 juillet 2017 qui a parcouru quatre cents hectares de notre commune et menacé des zones d'habitation n'a-t-il pas réveillé votre conscience du risque ?

Si c'est le cas, votre responsabilité est engagée, les sanctions sont lourdes, elles ne dépendent plus seulement de la commune mais de la préfecture. Avant d'en arriver là, j'en appelle, une fois encore, à votre bon sens et à votre citoyenneté. Je vous demande expressément de réaliser avant la fin de l'hiver les travaux de mise en sécurité de votre habitation et de ses annexes.

**L'habitat en colline est un privilège de vie qui a comme devoir et contrainte incontournable, le débroussaillage, je vous engage à en faire votre priorité.**

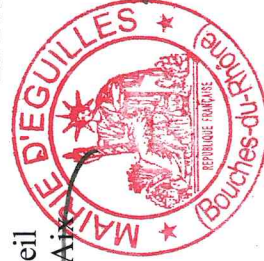
Les bénévoles du CCFE se tiennent à votre disposition pour compléter si nécessaire votre besoin d'information.

J'espère que nos efforts conjugués permettront une meilleure prévention des incendies et la préservation de nos espaces naturels. Je compte sur votre participation.

Le Maire d'Eguilles,  
Vice-président du Conseil  
de Territoire du Pays d'Aix

La Protection Civile,

Le Comité Communal  
Feux de Forêts,



**N. B. N'attendez plus débroussailliez !**